

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3523

Société : 61447

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENNIS FARIDA

Date de naissance :

Adresse : Rés. Raoud El Azhar Rue Ibnou Hazem

Apt B102 Tlaarif Extension

Tél. : Total des frais engagés : 1142,40 (Complément) Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Complément

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :



Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare

avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 01/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

tions pratiques :

laration par personne.

enoms de la personne malade doivent obligatoirement par les praticiens eux-mêmes être transmises dans les termes de votre contrat.

ces pour traitements spéciaux doivent être du traitement ainsi que le coefficient et le détail des honoraires.

pharmacie et les notes de frais d'analyses spéciaux doivent toujours être jointes aux ordonnances du médecin traitant photocopies des résultats (des analyses et radiologiques).

s et les PPV (Prix Public de Vente) relatifs doivent être joints aux ordonnances pour contrôler les dates de péremption.

la garantie aux enfants âgés de plus de 16 ans doit produire annuellement une attestation scolaire correspondant à l'année considérée.

de l'adhérent ne bénéficie d'aucun régime social, merci de le préciser sur le bulletin et joindre les pièces justificatives. Si cela en cours de contrat, vous devez nous fournir toutes les pièces justificatives nécessaires.

chirurgicales : Nous fournir une facture à la clinique ou de l'hôpital précisant :

- a. Les honoraires du chirurgien et les coefficients des actes « K » correspondant à l'intervention.
- b. La ventilation des frais annexes (anesthésie, bloc opératoire etc...)
- c. Le nombre de jours d'hospitalisation et le compte rendu.
- d. Le détail des fournitures pharmaceutiques.

10. Maternité : Le versement de l'indemnité forfaitaire s'effectue sur présentation d'un extrait d'acte de naissance du/des nouveau(x) né(s).

11. Accident ou traumatisme : (autre que l'accident de travail) : merci de préciser les causes et circonstances en mentionnant la date, l'heure et le lieu.

12. Optique : La déclaration doit comporter la prescription médicale, la facture de l'opticien précisant les références des verres achetés.

13. Confidentialité : Si la maladie revêt un caractère confidentiel, merci d'en faire préciser la nature sous pli confidentiel cacheté à l'attention du médecin conseil de la compagnie.

14. Cas de grossesse : Vous devez nous le déclarer dès son diagnostic.

15. Pour les traitements médicaux à longue durée, la prise en charge est limitée à 3 mois.

16. Réclamations : Toute réclamation doit nous être formulée au plus tard dans un délai d'un (1) mois à compter de la date du dépôt du dossier maladie.



Déclaration maladie n° 1839735

À remplir par la société contractante

Numéro de police / catégorie

Numéro du bordereau

Numéro du sinistre

Matricule de l'assuré

Numéro d'affiliation à AXA Assurance Maroc

Cachet de l'entreprise

23017

À remplir par l'assuré

Nom : KABBAJ N° Prénom : Ned HILAL.

N°de C.I.N : 9.5139 Date de naissance : 03/01/1944

Montant des frais exposés : 5846,00 DH

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration.
Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

, le 1^{er} Février 2021

Signature de l'assuré(e)

Données personnelles

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services qui y sont rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers autorisés.

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application d'autres dispositions légales.

Par ailleurs, la communication des informations de l'assuré/souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir lesdites informations.

L'assureur garantit notamment le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, de telle sorte que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

L'assureur s'assure que les personnes habilitées à traiter les données personnelles connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent.

Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition auprès du Service gestion des réclamations AXA Assurance Maroc par courrier à l'adresse : 120-122 Avenue Hassan II - 20 000 Casablanca.

De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à des fins de prospection commerciale en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

«conformément à la loi 09-08, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux traitements de vos données personnelles. Ce traitement a été autorisé par la CNPD sous le N° : A-A-343/2013».

Cadre réservé à AXA Assurance Maroc

Cachet de la cellule « bordereaux »

Cachet de la cellule « traitement »

BENJELLOUN El MOSTAFA KAMAL

Omnipraticien

en Diabétologie et Nutrition
Université de Bordeaux

Membre de la Société Francophone
Diabétologie (SFD)

Diplômé en Echographie Générale
de Médecine de Montpellier

Diplômé en Médecine de Sport
Faculté de Médecine de Rennes

Diplôme d'Electrocardiogramme

El Mansour N° 12 - Bd. Ghandi

05 22 36 78 77 - Casablanca

Urgence : 06 61 32 74 20

CASABLANCA, LE 25/01/2021 الدار البيضاء، في

Kabbaj Nihal

29,90 - ADO 1c. (3x 43,30)
3,90 - Zygobuccal (3x 31,30)
144,00 - Sx Force 5/160 (4x 28,00)
144,00 - Sx 10/160 (2x 72,00)
168,90 - Forte (18x 9,50) 168,90

E-mail : drkamalbeni@yahoo.fr

الدكتور بن جلون المصطفى كمال
طبيب عام

حاصل على دبلوم مرض السكري والتغدية
من كلية الطب ببوردو

عضو في الجمعية الفرنسية
لداء السكري

حاصل على دبلوم الفحص بالصدى
من كلية الطب بمونبلي

حاصل على دبلوم الطب الرياضي
من كلية الطب ببرين

تخطيط القلب

إقامة المنصور رقم 12 - شارع غاندي
العيادة : 05 22 36 78 77 - الدار البيضاء
مستعجلات : 06 61 32 74 20

DR. BENJELLOUN El MOSTAFA KAMAL

Omnipraticien

Diplômé en Diabétologie et Nutrition
de l'Université de Bordeaux

Membre de la Société Francophone
de Diabétologie (SFD)

Diplômé en Echographie Générale
de la Faculté de Médecine de Montpellier

Diplômé en Médecine de Sport
de la Faculté de Médecine de Rennes

Electrocardiogramme

Résidence El Mansour N° 12 - Bd. Ghandi

Cabinet : 05 22 36 78 77 - Casablanca

Urgence : 06 61 32 74 20

CASABLANCA, LE 25 JAN. 2021

الدكتور بن جلون المصطفى كمال
طبيب عام

حاصل على دبلوم مرض السكري والتغدية
من كلية الطب ببوردو

عضو في الجمعية الفرنسية
لداء السكري

حاصل على دبلوم الفحص بالصدى
من كلية الطب بمونبلي

حاصل على دبلوم الطب الرياضي
من كلية الطب ببرين

تخطيط القلب

إقامة المنصور رقم 12 - شارع غاندي

العيادة : 05 22 36 78 77 - الدار البيضاء

مستعجلات : 06 61 32 74 20

Kabbaj Nihal

- Echobiofatho
- LDC
- Triglycérides
- HbA1C
- Glycémie sucre
- DFG pour DSD
- AIC sur cholestérol l'urine
- IRG
- PSA total

Dr. BENJELLOUN El MOSTAFA KAMAL

Diplômé en Diabétologie et Nutrition de Bordeaux

Diplômé en Médecine de Sport de Rennes

Diplômé en Echographie Générale de Montpellier

El Mansour N° 12 - Bd. Ghandi

478,20

BESTOR 10 (3x 159,60)

IC Sport Juncy

Stimot (3x 56,60)

169,80

Isobalys X Juncy

134,00

IS + 2

3982,80

Dr. BENJELLOUN M.KAMAL

Diplômé en Diabétologie et Nutrition de Bordeaux
Diplômé en Médecine d's Sport de Rennes

Diplômé en Echographie Générale de Montpellier

Résidence El Mansour N° 12 Bd. Ghazi - Casablanca

Tél.: 05 22 36 78 77

Gsm: 06 61 32 74 20

Dr. BENJELLOUN M.KAMAL

Diplômé en Diabétologie et Nutrition de Bordeaux
Diplômé en Médecine d's Sport de Rennes

Diplômé en Echographie Générale de Montpellier

Résidence El Mansour N° 12 Bd. Ghazi - Casablanca

Tél.: 05 22 36 78 77

Gsm: 06 61 32 74 20





Quittance De Remboursement
Maladie Maternite

Société	: SAHAM ASSURANCE	N° de sinistre	: 21440050
Contrat n°	: 010 040036 / 07	N° dossier	:
N° d'affiliation	: 23017	Date de survenance	: 25/01/2021
Matricule Société	: 0	Date de traitement	: 11/02/2021
Assuré	: KABBAJ MOHAMMED HILAL	Date de remboursement	: 11/02/2021
Bénéficiaire	: KABBAJ MOHAMMED HILAL	Médecin	: *****

Nature des prestations	Dépense réelles en dhs	Base de remboursement	Cof (nbre)	Taux en %	Remboursement autre Cie	Remboursement AXA
CONSULT° SPECIALISTE	200,00	200,00	0	80,00	0,00	160,00
ANALYSES B	1 663,20	1 663,20	0	80,00	0,00	1 330,56
MEDICAMENTS	3 982,80	3 848,80	0	80,00	0,00	3 079,04
	5 846,00	5 712,00			0,00	4 569,60

Observations : ADO X3 + ZYLORIC X3 + EXFORGE X4 + DETENSIEL X2 + FORXIGA X3 +BEST

Informations : OR C3 + STILNOX X3 NR/ CIBLAX

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

394, Boulevard Zerkouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35405458 – INP : 093001006
CNSS : 6369949 IF : 40110273 – ICE : 001699292000019

FACTURE N° : 210100813

Casablanca le 26-01-2021

Mr KABBAJ Mohamed Hilal

Date de l'examen : 26-01-2021

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B
0361	PSA	B300	B
0439	Vitamine D	B450	B
0485	Microalbuminerie exprimée en gramme/gramme de créatinine	B150	B

Total des B : 1230

TOTAL DOSSIER : 1663.20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille six cent soixante-trois dirhams vingt centimes.

CEVIND 2021-01-26 10:30:00
Dr. Hicham Chraibi
394 Bd. Z. Bourgogne Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96
Fax: 05 22 27 49 13



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التجارب الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



cofrac



ACCREDITATION N° 8-1177

Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier ouvert le : 26-01-2021

Mr KABBAJ Mohamed Hilal

Prélevé le : 26-01-2021 à 10:29

Réf dossier: 21013920

Edité le : 26-01-2021

Dr EL MOSTAFA KAMAL BENJELLOUN
RES EL MANSOUR N° 12 BG GHANDI
CASABLANCA

Page N° : 1 / 6

Valeurs références

Antériorités

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

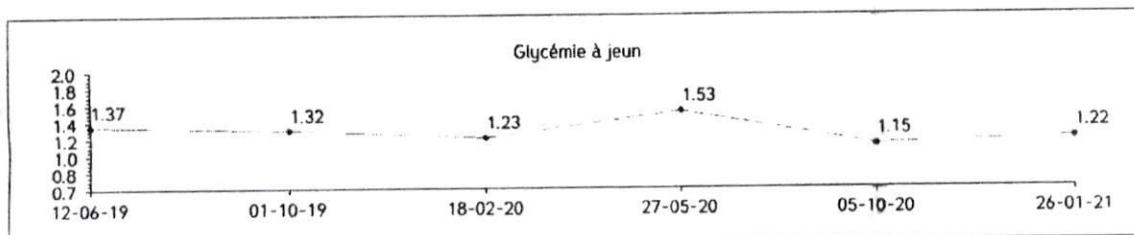
05-10-2020

1.15

Glycémie à jeun ^[AC]
(Dosage enzymatique)

1.22 g/L
6.77 mmol/L

(0.74-1.09)
(4.11-6.05)



05-10-2020

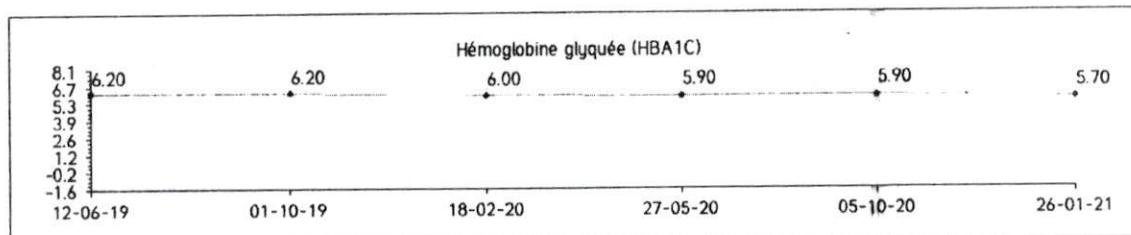
5.9

Hémoglobine glyquée (HbA1C)
(Technique HPLC/D10 BIORAD (NGSP/DCCT))

5.7 %

Interprétation (NGSP/DCCT):

Sujet non diabétique :	4.0-6.0
Sujet diabétique (selon ADA) :	>ou= 6.5
Chez le sujet diabétique, la cible	<ou = 7.0
HbA1C:	



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Bioliste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13
Dr. Ouazzani

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13

E-mail: labcbc@gmail.com - Site web: www.laboratoirecbc.com - INP: 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S.: 6368949 - IF: 40110273 - ICE: 001699292003019



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTÉRIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



cofrac



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier : 21013920

Mr KABBAJ Mohamed Hilal

Page N° : 2 / 6

Valeurs références

Antériorités

05-10-2020

8.2

Créatinine [AC]
(Dosage cinétique)

8.8 mg/L
77.9 µmol/L

(7.0-12.0)
(62.0-106.2)

Débit de Filtration Glomérulaire (DFG) [AC]
(Selon la Formule CKD EPI)

83 ml/min/1.73m²

86

Valeurs de
référence du DFG
en fonction l'âge :

< 40 ans	≥ 75 mL/min/1.73m ²
40-65 ans	≥ 60 mL/min/1.73m ²
>65 ans	≥ 45 mL/min/1.73m ²

Interprétation :

<u>Stade</u>	<u>DFG</u>	<u>Définition</u>
1	> 90	MRC* avec DFG normal ou augmenté
2	60-89	MRC* avec DFG légèrement diminué
3A	45-59	Insuffisance rénale chronique modérée
3B	30-40	Insuffisance rénale chronique modérée
4	15-29	Insuffisance rénale chronique sévère
5	< 15	Insuffisance rénale chronique terminale

*avec marqueurs d'atteinte rénale : albuminurie, hématurie, leucocyturie, ou anomalies morphologiques ou histologiques, ou marqueurs de dysfonction tubulaire, persistant plus de 3 mois (deux ou trois examens consécutifs)

NB : L'équation CKD EPI est validée pour les personnes de moins de 75ans et avec un IMC < 30kg/m².

Exploration d'une Anomalie Lipidique (EAL)

Aspect du sérum :

Limpide

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13
E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - IF: 40110273 - ICE: 001699292000019

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13
Tél: 05 22 27 48 96 - Dr. Ouazzani



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTÉRIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCRÉDITATION N° 8-4177
Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier : 21013920

Mr KABBAJ Mohamed Hilal

Page N° : 3 / 6

Valeurs références

Antériorités

05-10-2020

1.44

Cholestérol total

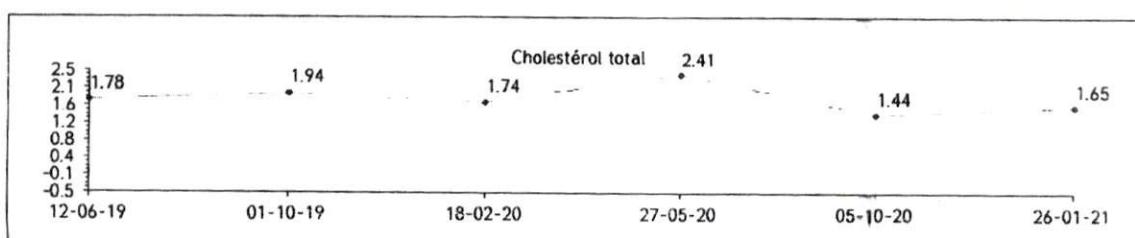
(Dosage colorimétrique enzymatique)

1.65 g/l

4.26 mmol/L

(<2.00)

(<5.16)



27-05-2020

0.32

HDL-Cholestérol

(Dosage colorimétrique enzymatique)

0.52 g/L

1.34 mmol/L

(>0.40)

(>1.03)

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax: 05 22.27.49.13
E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - IF : 40110273 - ICE : 001699292000019

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13

Dr. Ouazzani



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTÉRIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - P.M.A.

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177
Punées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole (AG) sont couverts
par l'accréditation

Dossier : 21013920

Mr KABBAJ Mohamed Hilal

Page N° : 4 / 6

Valeurs références

Antériorités

27-05-2020

1.44

LDL-Cholestérol

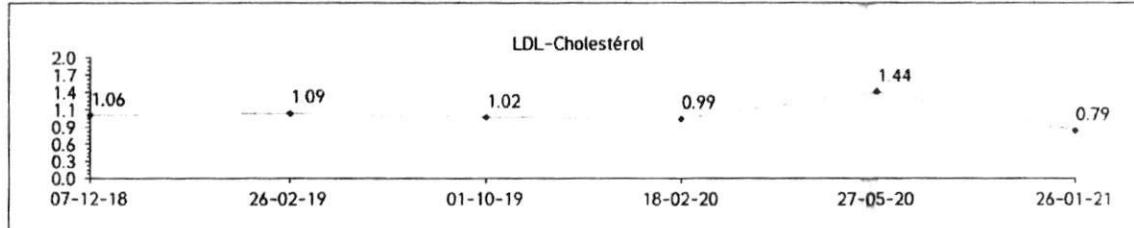
(calculé selon la formule de Friedwald)

0.79 g/L

2.04 mmol/L

Valeur cible du LDL est fonction du
risque cardiovasculaire (RCV/Table
SCORE) (HAS 2017):

Risque faible:	LDL <1.9
Risque modéré(ex : diabète) :	LDL <1.3
Risque élevé (ex : HTA):	LDL <1.0
Risque très élevé (ex : prévention secondaire):	LDL <0.7



05-10-2020

2.96

Triglycérides

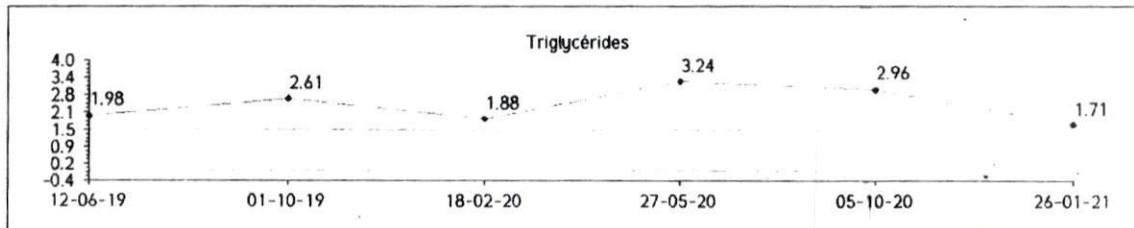
(Dosage colorimétrique enzymatique)

1.71 g/L

1.93 mmol/L

(<1.50)

(<1.70)



Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13
E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - IF: 40110273 - ICE: 001699292000019

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - PM.A.

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



cofrac



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles

sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier : 21013920

Mr KABBAJ Mohamed Hilal

Page N° : 5 / 6

Valeurs références

Antériorités

VITAMINE D2/D3

(Technique chimiluminescence)

38.1 ng/mL

95.3 nmol/L

(30.0–100.0)

(75.0–250.0)

Valeurs souhaitables : >30 ng/mL (>75 nmol/L)
Insuffisance : 20–30 ng/mL (50–75 nmol/L)
Carence : <20 ng/mL (<50 nmol/L)
Toxicité : >100 ng/mL (>250 nmol/L)

BIOCHIMIE URINAIRE

Microalbuminurie sur échantillon urinaire

27-05-2020

64.0

Microalbuminurie

(Immuno-turbidimétrie)

Microalbuminurie >300mg/L: Voir dosage de la Protéinurie.

>300.0 mg/L

Créatininurie

(Dosage cinétique)

1 039 mg/L

2 402

Microalbuminurie / Créatininurie

>300.0 mg/g

26.6

(<30.0)

Protéinurie sur échantillon urinaire

Protéinurie

(Rouge de pyragollol)

0.95 g/L

Créatininurie

(Dosage cinétique)

1 039 mg/L

Protéinurie / Créatininurie

0.91 g/g

(<0.14)

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13

INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - I.F. : 40110273 - I.C.E. : 001699292000019

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd Zerkouni - Casablanca
Tél. 05 22.27.48.96 - Fax: 05.22.27.49.13
Dr. Ouazzani



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية
Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTÉRIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - PM.A.

د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V



ACCREDITATION N° 8-4177

Portées disponibles
sur www.cofrac.fr

Seuls les résultats identifiés
par le symbole [AC] sont couverts
par l'accréditation

Dossier : 21013920

Mr KABBAJ Mohamed Hilal

Page N° : 6 /

Valeurs références

Antériorités

MARQUEURS Echantillon sérique

PSA total

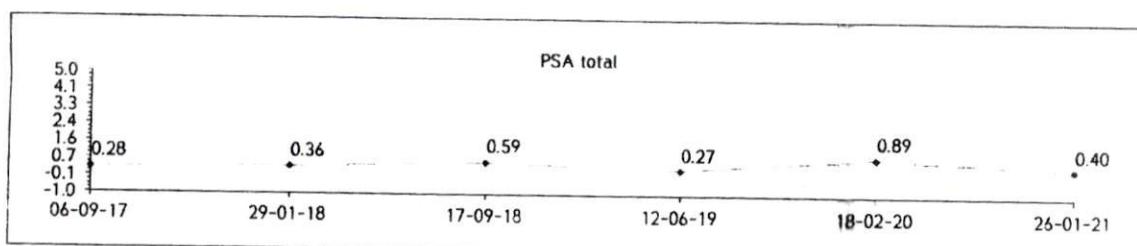
(Technique chimiluminescence)

0.395 ng/mL

(0.000–4.000)

18-02-2020

0.887



Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
1. Zerkouni - Casablanca
27 48 96 Dr. Olazzani
05 22 27 49 13